

**Formation tout public et professionnels**

**ANNECY – Vendredi 17 juin 2022**

**Objectif de la formation : comprendre le rôle et la place de l'autorégulation dans le développement de la personne TSA, dans l'acquisition de son autonomie, dans ses apprentissages et dans sa capacité à faire ses propres choix.**

L'autorégulation est le processus par lequel les personnes maîtrisent leurs pensées, leur comportement et leurs émotions pour vivre pleinement des expériences d'apprentissage (autocontrôle, régulation émotionnelle, autodiscipline, autodétermination). S'appuyant sur les neurosciences, l'autorégulation est une démarche innovante en France.

Des dispositifs d'autorégulation pour les élèves présentant des troubles du spectre de l'autisme ont été créés dans le cadre de la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neurodéveloppement. De nombreux dispositifs ouvrent actuellement en France, impulsés par l'écriture d'un cahier des charges paru en novembre 2021. Nous découvrirons ces écoles d'autorégulation en approfondissant leur fondement, leur fonctionnement ainsi que leurs objectifs.

➤ **Pour les parents et les proches aidants**, comprendre le concept d'autorégulation est essentiel pour accompagner le développement des habiletés sociales, cognitives et émotionnelles de l'enfant et de l'adulte, compétences indispensables pour la réussite scolaire et pour l'accès à l'autonomie.

➤ **Pour les professionnels**, comprendre la place majeure de l'autorégulation augmente le sentiment d'auto efficacité, améliore le travail en équipe et favorise le bien être au travail.

➤ **Pour les personnes avec autisme**, c'est la chance d'accéder à des apprentissages déterminants pour leur autonomie, leur estime de soi, leur vie d'adulte. C'est un point de départ vers leur autodétermination.

➤ **Pour la société**, c'est une pierre à l'édifice de l'accessibilité universelle.

<b>Public</b>	Tout public intervenant auprès de personnes atteintes du troubles du spectre autistique (TSA) : professionnels du médico-social, de l'éducation, professions libérales, parents, proches aidants – Pas de prérequis Merci de porter à notre connaissance toute personne nécessitant un aménagement lié à son handicap afin de lui faciliter le suivi de la formation.
<b>Date &amp; horaires</b>	Vendredi 17 juin 2022 : de 9h à 12h et de 14h à 17h (accueil à 8h30)
<b>Lieu</b>	Centre Jean XXIII – 10, chemin du Bray – Annecy-le-Vieux – 74940 ANNECY (Parking – En bus : ligne 4 ou 1, à 25 minutes de la gare d'Annecy).
<b>Tarifs</b>	Particuliers : 50 €* / Professions libérales : 80 €* / Professionnels : 90 €* (groupe de 5 : 80 €/p) Ces tarifs incluent la pause-café et le repas de midi (entrée-plat-dessert-café). <i>*OVA France n'étant pas assujettie à la TVA, les prix s'entendent fermes et définitifs</i>



## Intervenante

Anne-Sophie MORENA est titulaire d'une Licence en Psychologie (Université de Toulouse et Lyon II - 2005-2008), puis d'un Master 1 en Psychologie cognitive (Université de Lyon II Lumières-2008-2010) et enfin d'un Master Neuropsychology (Ottawa University - Canada -2010).

Après 2 ans au Canada (conseils scolaires, superviseur), Anne-Sophie MORENA a été directrice d'un Pôle Autisme dans un ESMS ; de janvier 2018 à juillet 2019, elle a accompli une mission nationale d'aide au déploiement des dispositifs d'autorégulation au sein de la Délégation Interministérielle Autisme – TND.

Fondatrice de « Autorégulation Accompagnement & Expertise », elle développe les dispositifs d'autorégulation, de supervision et de formations depuis septembre 2018.

Pour en savoir plus : [www.autoregulation.fr](http://www.autoregulation.fr)



## Contenu de la formation

**Rappel des deux piliers des dispositifs d'autorégulation (DAR) :** les fonctions exécutives et l'enseignement explicite

- **Comprendre le concept d'autorégulation, vecteur commun à l'équipe pluridisciplinaire :**
  - o Eléments de contextualisation de l'autorégulation
  - o Rôle et place de l'autorégulation dans l'acquisition de l'autodétermination
  - o Importance de la prise en compte des besoins fondamentaux : compétence, appartenance et autonomie
  - o Place de l'effort et de la motivation
- **Saisir les grands principes pour pouvoir le travailler avec les élèves TSA et les élèves neurotypiques :**
  - o Apports des chercheurs en autorégulation
  - o Approches et modèles en autorégulation
  - o Quelles compétences observer chez les élèves ? présentation d'outils pour les équipes et les parents
  - o Comment travaille-t-on l'autorégulation au sein d'un DAR : évaluations partagées, outils planifiés et concertés, auto efficacité des adultes et des enfants, bienveillance, reconnaissance de l'expertise de chacun
- **Mettre en œuvre l'enseignement explicite et l'autorégulation :**
  - o La planification de séances d'apprentissage en enseignement explicite
  - o L'organisation des jeux de cour de manière explicite
  - o Des études de situations liées à l'autorégulation

**Bilan de la journée :** point sur les principaux concepts et notions à approfondir

## Organisateur

Depuis 2005, l'association **OVA France Autisme** accompagne des enfants et adolescents porteurs d'autisme et leur famille, et forme des professionnels à la prise en charge éducative et comportementale de l'autisme.

OVA France Autisme est gestionnaire :

- d'une structure expérimentale inscrite au Plan autisme et soutenue par l'Etat avec 3 centres d'accueil ;
- d'un pôle de compétences autisme en Haute-Savoie (PCPE 74 avec un réseau de partenaires) ;
- d'un service d'aide à la personne (SAP) spécialisé autisme ;
- d'une expérimentation d'accompagnement d'adultes avec autisme vers le travail ;
- d'un service formation spécialisé ayant reçu la certification Qualiopi pour ses actions de formation.

Plus d'informations : [www.ovafrance.fr](http://www.ovafrance.fr)

## Bulletin d'inscription à retourner complété avec votre règlement

**OVA France Autisme – Formation – 18 rue du Val Vert – 74600 ANNECY**

Toutes les préconisations et obligations liées à la situation sanitaire actuelle seront respectées et appliquées.

NOM : ..... Prénom : ..... MAIL : .....@.....

Tél : .....

Adresse : .....

<input type="checkbox"/> <b>Particuliers</b> (parents, étudiants, ...) Précisez : .....	<input type="checkbox"/> <b>Profession libérale</b> Spécialité : ..... Mail pro : .....	<input type="checkbox"/> <b>Professionnel</b> Fonction et établissement : ..... Mail pro : ..... Adresse : .....
---	---	---

**Prise en charge Employeur**

(la convention vous sera envoyée par mail à l'adresse renseignée ci-dessus)

## Modalités de règlement

**Par chèque à l'adresse suivante**

OVA France Autisme – Formation  
18 rue du Val Vert – 74600 ANNECY  
(renseignements : [formation@ovafrance.fr](mailto:formation@ovafrance.fr))

**Votre inscription sera validée à réception du paiement**

Une confirmation vous sera envoyée par mail de préférence.  
Les chèques ne seront encaissés qu'après validation définitive de la formation.

